UNIVERSITÉ *de* SUDBURY

UNIVERSITY *of* SUDBURY

oncat caton

2017-19 | Adaptation du mode de livraison de cours en études autochtones et culture franco-ontarienne

Université de Sudbury

Le 15 mars 2018

Table des matières

SOMMAIRE EXÉCUTIF 2
LISTE DES PARTICIPANTS ET DES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES 3
OBJECTIFS DU PROJET 4
MÉTHODOLOGIE ET DATES DE MISE EN ŒUVRE 5
PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE 5
NOMBRE DE CRÉDITS RECONNUS 8
LEÇONS RETENUES 8
ANNEXES 9
A - PLAN DE COURS 10
B - AFFICHE PROMOTIONNELLE 21
C- DÉPLIANT PROMOTIONNE 22
D – ENTENTE 24

Adaptation du mode de livraison de cours en études autochtones et culture franco-ontarienne

2017-19 Prestation de programmes novateurs

Sommaire exécutif

L'Université de Sudbury, l'Université Saint-Paul et l'Université York – Campus Glendon, ensemble s'engagent à encourager l'excellence en apprentissage, à assurer des possibilités de formation et accroître l'accès aux programmes d'études postsecondaires en français, y compris la mobilité entre les établissements.

Dans le cadre de ce projet, l'Université de Sudbury a adapté le mode de livraison de deux cours, l'un en études autochtones et l'autre en culture franco-ontarienne, afin de partager ses expertises avec des étudiants des universités Saint-Paul et York – Campus Glendon, qui n'ont pas accès à une programmation dans ces domaines.

Les cours ont été adaptés pour livraison en format « bloc », c'est-à-dire, condensés sur une période de trois semaines au printemps 2018 afin d'offrir aux étudiants une occasion d'apprendre selon une formule plus intensive et selon un horaire plus flexible.

Une entente a été conclue entre l'Université de Sudbury, l'Université Saint-Paul et l'Université York – Campus Glendon, afin que les étudiants provenant des institutions partenaires puissent suivre les cours et que ceux-ci soient reconnus dans leurs programmes respectifs.

La religion des autochtones de l'Amérique du Nord et *Le conte populaire* seront offerts au campus de l'Université de Sudbury du 30 avril au 17 mai 2018. L'intégration communautaire et l'apprentissage expérientiel seront intégrés au sein de la programmation. Les étudiants provenant de l'Université Saint-Paul et l'Université York – Campus Glendon auront l'occasion de demeurer en résidence lors du séjour à Sudbury.

Liste des participants et des établissements partenaires

Voir ici-bas la liste des membres des équipes participantes au projet :

Nom des membres de l'équipe	Titres des membres de l'équipe	Rôle
Université de Sudbury		
Janelle Lemieux	Administratrice de projets jx1_lemieux@usudbury.ca 705.673.5661 poste 305	Gestionnaire de projet – coordination de rencontres avec les départements, développement du projet et de la stratégie de communication, coordination et communication avec les partenaires, rédaction de l'entente, logistique (horaire, résidence), etc.
Daniela Moisa	Chef, département Culture et Communications	Experte de contenu, consultations, approbations
Michael Hankard	Chef, département Indigenous Studies	Expert de contenu, consultations, approbations
Yves Labrèche	Chargé de cours, Indigenous Studies	Concepteur du cours – ETAM 2286 La religion des autochtones de l'Amérique du Nord
Crina Bud	Chargée de cours, Folklore et ethnologie	Concepteur du cours – FOLK 2126 Le conte populaire
Sylvie Renault	Secrétaire générale	Approbations, négociations, contrats, consultations - académique
Roxanne Langemann	Agente de liaison	Recrutement d'étudiants, promotion du projet
Sarah Noël	Agente de communications	Promotion et marketing du projet (design du matériel promotionnel, site web, etc.)
Marianne Denis	Adjointe administrative	Coordination des rencontres et voyages
Lynne Cyr	Services financiers	Traitement des paiements et des remboursements
Sophie Bouffard	Rectrice et vice-chancelière	Consultations
Université Saint-Paul		
Professeur Christian Bellehumeur	Relations humaines et spiritualité	Analyse des plans de cours et résultats d'apprentissage
Professeur Philip Onguny	Communications sociales	Analyse des plans de cours et résultats d'apprentissage
Professeur Anna Sheftel	Études de conflits	Analyse des plans de cours et résultats d'apprentissage
Professeur Rajesh Shukla	Éthique publique	Analyse des plans de cours et résultats d'apprentissage
Pauline Bélanger	Chargée de projet	Préanalyse des plans de cours, préparation des documents pour les profs et coordination du projet
Vivianne Khayat	Registraire	Rôle à venir : approbation et gestion de la Lettre de permission et gestion des résultats finals au dossier de l'étudiant.

Fidèle Lavigne	Directrice de recrutement et des communications	Promotion et marketing du projet
Jean-Marc Barrette	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	Approbation du projet et personne ressource
Université York – Campus Glendon		
Professeur Colin Coates	Études canadiennes	Analyse des plans de cours et résultats d'apprentissage
Professeur Colin Coates	Histoire	Analyse des plans de cours et résultats d'apprentissage
Dominique Scheffel-Dunand	Directrice, Études françaises	Analyse des plans de cours et résultats d'apprentissage
Yassin Handouleh	Campus Glendon	Conseiller académique
Agnes Lemesre-Valy	Agente de projet	GIIR
Alison Stewart	Directrice, Relations Institutionnelles	GIIR
Julie Parna	Directrice des programmes académiques	Université York – Vice Provost
Solange Belluz	Directrice Exécutive	GIIR

Objectifs du projet

Lors de rencontres avec les institutions postsecondaires francophones et bilingues de l'Ontario, un besoin a été identifié par les universités du sud et de l'est quant aux lacunes de leurs populations étudiantes face à la culture franco-ontarienne (sud) et à la culture autochtone (sud et est).

Dans le sud, les étudiants francophones sont majoritairement des étudiants d'immersion ou des nouveaux arrivants. Elles et ils ont rarement été exposées à certains aspects la culture franco-ontarienne, à cause de la dispersion de cette communauté dans des milieux très densément peuplés par des communautés anglophones, tel le Grand Toronto.

Dans l'est et le sud de la province, il y a une moins grande population autochtone, ainsi qu'un manque de programmation en études autochtones au niveau collégial et universitaire, ce qui fait en sorte que les étudiants au postsecondaire ont des connaissances limitées au sujet du peuple et de la culture autochtone. Les représentants des universités remarquent, cependant, que les étudiants expriment un désir d'en apprendre davantage sur ces deux sujets.

L'Université de Sudbury, offrant une programmation en Folklore et ethnologie et en Études autochtones, est dans une position unique de pouvoir offrir des cours universitaires axés sur ces sujets.

De plus, plusieurs discussions ont lieu en province par rapport à des stratégies pour encourager plus de mobilité entre les universités, en plus d'élargir l'offre de cours en français. Les discussions ont résulté en proposition d'adaptation de cours au format « bloc » lors du semestre de printemps/été, afin que les étudiants des institutions partenaires puissent participer et recevoir des crédits envers leurs programmes respectifs.

Les institutions ont misé sur le désir et l'importance de l'apprentissage expérientiel vécu en salle de classe et les expériences authentiques offertes par la région de Sudbury dans les deux sujets. Cette valeur ajoutée servira à l'étudiant lors de ces études universitaires, et enrichira ses expériences lorsqu'il se trouve sur le marché du travail et comme citoyen de sa communauté.

Le projet fait en sorte que la mobilité étudiante entre universités est élargie, et les étudiants qui en ressortent ont maintenant l'occasion de compléter des cours universitaires offerts en français dans deux nouveaux domaines auxquels ils n'avaient pas accès auparavant.

Méthodologie et dates de mise en œuvre

Processus de mise en œuvre

Livrables	**Méthodologie**	**Date prévue**	**Date actuelle**

-Identification des cours à adapter	• Rencontres avec les Chefs des départements de Folklore et ethnologie et Indigenous Studies.
	• Évaluation des cours dans l'inventaire de la programmation; identification selon les critères du projet, le besoin des étudiants au niveau du contenu (résultats d'apprentissage), prérequis des cours, et arrimage avec les programmes proposés des institutions partenaires
	• Choix de deux cours :
	  • ÉTAM 2286 FL – La religion des autochtones de l'Amérique du Nord
	  • FOLK 2126 FL – Le conte populaire
	• Approbation de l'offre au sein des départements et de l'Université
		Mars 2017	Octobre 2017

- Recherche, identification et embauche de concepteurs de cours qui ont une expertise dans les domaines de 1) études autochtones, et 2) culture franco-ontarienne	• Avis de concours circulés au sein des départements et dans les réseaux internes de l'Université • Entrevues et processus d'embauche entrepris suite aux demandes reçues • Comparaison et analyse des cours et programmes • Adaptation du contenu des deux cours pour livraison en format « bloc »	Avril 2017	Novembre 2017
- Adaptation et ajustements aux cours, y inclut	• Travail d'adaptation entrepris entre les mois d'octobre à décembre 2017. *Voir les plans de cours à l'Annexe A.* • L'identification des dates d'offre du cours a été considérée selon les critères suivants :	Septembre-décembre 2017	Novembre-décembre 2017

- description de cours - plans de cours, - adaptions au contenu pour satisfaire au nouveau mode de livraison - intégration de festivals locaux, - identification de dates d'offre des cours	• Calendriers académiques des trois institutions partenaires • Disponibilité des chargés de cours, locaux, chambres de résidence, etc. • Évaluation des tendances actuelles des étudiants universitaires (horaires de cours, travail, etc.) • Dates ciblées : • Du 30 avril au 17 mai 2018 (lundi au jeudi), soit 9h à 12h (FOLK) et 13h à 16h (ETAM)		
- Révision linguistique des adaptations - Ajout du cours aux calendriers, site Web, etc. - Développement de matériel promotionnel pour les cours et communication avec les départements d'orientation des différentes universités pour les rendre au courant que ces cours seront offerts à l'Université de Sudbury	• Ajout des cours à l'horaire pour la session du printemps 2018 • Établissement d'un plan de communication et stratégies de recrutement • Création du matériel promotionnel pour le recrutement d'étudiants : • Affiche • Dépliant promotionnel • Page web sur le site de l'Université : https://usudbury.ca/fr/programmes/cours-en-blocs-printemps-2018 • *Voir le matériel promotionnel à l'Annexe B et C.*	Septembre-décembre 2017	Novembre 2017 à janvier 2018
- Développement d'ententes avec l'Université de Glendon, et Saint-Paul pour assurer la reconnaissance	• Rencontres avec le bureau d'Admissions de l'Université Laurentienne (identification et développement du processus d'inscription aux cours) • Développement d'une entente qui élabore les grandes lignes du projet et assure la reconnaissance des cours : • Développement d'une première ébauche	Septembre 2017 à février 2018	Novembre à février 2018

de ces cours dans leur institution. - Identification du processus que l'étudiant devra suivre pour s'inscrire au cours (et simplification du processus)	• Soumise à Saint-Paul et Glendon pour commentaires, questions • Révision de l'entente		
- Visites aux campus pour faire connaitre les cours développés - Recrutement pour les nouveaux cours	• Le matériel promotionnel a été envoyé dans les institutions partenaires à la fin février/début mars 2018. • Diverses activités de promotion à suivre avant la fin du semestre d'hiver • Des sessions d'informations sont à coordonner pour la fin mars/début avril 2018 par l'agente de liaison de l'Université de Sudbury. Les sessions d'information auront lieu à l'Université Saint-Paul à Ottawa et au Campus Glendon à Toronto. Ces sessions d'informations serviront aux étudiants potentiels, qui seront invités à venir apprendre au sujet du projet, comment s'inscrire, poser des questions, etc.	Mars-mai 2018	Février-Avril 2018
	• Remise du rapport final au CATON, incluant les états financiers	15 mars 2018	15 mars 2018
	• Finalisation de l'entente : obtenir les signatures requises des trois institutions		Mars 2018
	• Intégration des festivals locaux dans la programmation : sera repris à la fin hiver/début printemps 2018, en attente de confirmations des calendriers d'évènements locaux		Avril 2018
	• Communication avec le bureau d'Admissions de l'Université Laurentienne pour ajouter le parcours à ONtransfer.ca		Mars-Avril 2018
- Offre de cours à l'Université de Sudbury	• Offre des cours du 30 avril au 17 mai 2018. • Remise des notes finales • Générer les relevés de notes pour les étudiants participants aux cours	Été 2018	Mai 2018

Nombre de crédits reconnus

Tout étudiant inscrit à un des programmes suivants à l'Université Saint-Paul et à l'Université York – Campus Glendon, et qui complète avec succès un ou les deux cours offerts se verra reconnaître les crédits suivants :

Cours de l'Université de Sudbury	**Programmes de l'Université Saint-Paul – cours équivalent**			
	B.A. en études de conflits	B.A. en relations humaines et spiritualité	B.A. en éthique publique	B.A. en communications sociales
ETAM 2286 FL La religion des autochtones de l'Amérique du Nord	Équivalent : ECS2526 Peuples autochtones et conflits*	Équivalent : IPA2524 Thèmes particuliers en relations humaines et spiritualité I *	Équivalent : PHI2711 Thèmes choisis en philosophie politique I*	Équivalent : ISC2737 Questions spéciales 1 en communications sociales*
FOLK2126 FL Le conte populaire	cours au choix	cours au choix	cours au choix	cours au choix

**Dans le cas où l'étudiant détient déjà le cours équivalent, les crédits seront comptés comme cours au choix.*

Cours de l'Université de Sudbury	**Programmes de l'Université York - Campus Glendon – cours en équivalence**	
	B.A. international en études canadiennes	B.A en Études françaises
ETAM 2286 La religion des autochtones de l'Amérique du Nord	Équivalent : CDNS 3100 : Travaux individuels en études canadiennes	
FOLK2126 Le conte populaire		Équivalent : FRAN 3605 : Contes, légendes et nouvelles de langue française au Canada*

**À confirmer.*

Leçons retenues

Les principales leçons apprises lors du développement de la mise en œuvre du projet incluent :

- l'importance de mobiliser le corps professoral dans divers aspects du projet. Comme experts de contenu et spécialistes dans la matière, ils ont pu faire l'identification des cours qui s'alignent avec les objectifs du projet et pourront servir de ressources aux chargés de cours qui en feront l'offre en format « bloc ».

- être à l’affût des processus administratifs institutionnels qui diffèrent des nôtres
- l’importance d’établir et maintenir de bonnes relations entre les partenaires qui peuvent mener à une exploration plus approfondie des programmes et déboucher autres pistes pour de futurs partenariats

Les principaux défis rencontrés:

- Un changement de la coordination du projet à l’interne a causé des délais au début du processus
- Malgré que nous avons trouvé une façon de simplifier le processus d’inscription, il y eu certains défis à réduire les frais (p.ex. : le frais d’admission), afin d’assurer un bon taux de participation.

Annexes

A. Plans de cours
B. Affiche promotionnelle
C. Dépliant promotionnel
D. Entente

A - Plan de cours

ETAM 2286 FL – LA RELIGION DES AUTOCHTONES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

PLAN DE COURS

Session	: Printemps 2018
Horaire	: Lundi au jeudi, 13h00 à 16h00
Local	: À déterminer
Professeur	: Yves Labrèche

1 – Description

Ce cours porte sur les religions des peuples autochtones d'Amérique. Nous l'avons subdivisé en quatre parties principales. La première partie s'intitule « Visions du monde, croyances et pratiques religieuses » et regroupe les notions et perspectives devant être mobilisées dans l'étude des religions. La seconde partie porte sur les mythologies et les traditions religieuses des Autochtones en mettant l'accent sur quatre traditions ou régions culturelles : les peuples de langue algonquienne (p. ex. Anishnabe, Innus), les Inuit, les peuples de langue iroquoienne (p.ex. Hurons et Mohawks) et les Autochtones (Amérindiens et Métis) des Prairies. Nous ferons référence à ces mêmes aires culturelles afin d'illustrer les parties 3 et 4 du cours, et lorsque pertinent, d'autres traditions religieuses seront évoquées (p.ex. spiritualité des Hopis). La troisième partie du cours met l'accent sur les effets de la christianisation ou de la conversion au christianisme. Il sera question des transformations qui s'opèrent dans l'organisation religieuse des peuples autochtones par adoption de traits propres aux religions du livre. En effet, les contacts entre Autochtones et non-autochtones ont parfois donné lieu à des mouvements tels que le prophétisme et le néo-chamanisme. La quatrième partie du cours traite de la spiritualité, des croyances et des pratiques contemporaines qui apportent un nouveau souffle à la vie sociale, culturelle et politique des peuples autochtones à l'ère des revendications territoriales, de la prise en charge de l'éducation et de l'autonomie gouvernementale.

2– Objectifs d'apprentissage

Dans ce cours, le professeur proposera aux étudiant(e)s de ;

- découvrir et comprendre la diversité des visions du monde, des systèmes de croyances et des pratiques rituelles des Autochtones de l'Amérique du Nord;
- saisir les principales caractéristiques religieuses des peuples autochtones qui se distinguent des traditions religieuses prédominantes (p. ex. judéo-chrétiennes et musulmanes);
- comprendre et interpréter la signification de pratiques et de traditions des peuples autochtones en regard de leur mode de vie ancestral;
- apprendre à reconnaitre la vigueur et la persistance des croyances traditionnelles et comment les Autochtones se réapproprient présentement des symboles et des cérémonies correspondant à leurs visions du monde respectives.

3 – Résutats d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiant(e)s auront acquis des savoirs permettant :

- de comprendre et décrire les concepts clés, les termes pertinents et les questions relatives au monde spirituel des nations autochtones;
- d'identifier les fondements d'une « vision du monde » autochtone et comment le concept de l'âme affecte les habitudes, les comportements et les relations des peuples autochtones avec la terre et les êtres vivants;
- de comprendre et d'expliquer comment les symboles comme le cercle et les cérémonies s'articulent aux visions du monde autochtones;
- de décrire les rôles du chaman dans diverses cultures autochtones;
- de décrire, comparer et contraster divers mythes relatifs aux origines de l'humanité d'un certain nombre de nations autochtones
- d'identifier et saisir les enseignements qui peuvent être tirés des prophéties formulées dans certains groupes autochtones au sujet du contact entre les peuples autochtones et les nouveaux arrivants en Amérique du Nord;
- de dépeindre et comprendre les transformations et syncrétisme ou métissage religieux qui s'opèrent au sein des religions autochtones depuis l'époque des premières conversions au christianisme
- de saisir et illustrer le renouveau actuel sur le plan de la spiritualité, des croyances et des pratiques contemporaines qui apportent un nouveau souffle à la vie sociale, culturelle et politique des peuples autochtones.

4 – Pédagogie

Les procédés suivants seront utilisés en classe pour atteindre les objectifs précités : présentations du professeur illustrées de documents de type Power Point; discussions sur les thèmes étudiés et exercices pratiques. Les étudiant(e)s participeront en utilisant les notions acquises tout en examinant des sources variées et en les questionnant selon des protocoles fournis par le professeur. Des documents ainsi qu'un guide méthodologique seront mis à leur disposition pour la réalisation d'un travail de recherche principal qui sera basé sur la lecture d'au moins huit (5) articles tirés de revues spécialisées ou chapitres de livres choisis parmi les titres suggérés par le professeur. Si les circonstances le permettent, une présentation par un conférencier invité ou encore une sortie éducative s'ajoutera aux activités proposées afin de varier et d'enrichir davantage les apprentissages. Enfin, l'assiduité et la participation active durant les cours sont essentielles afin de créer une dynamique enrichissante et elles seront récompensées (*cf.* section 5 sur les diverses évaluations ci-dessous).

5 - Évaluations

Les évaluations comprendront trois tests, un travail de recherche et ainsi qu'une évaluation de la participation.

Les tests comprendront des questions à développement auxquelles il faudra répondre en écrivant quelques paragraphes tout en se référant à de courts extraits de documents qui seront distribués au début de l'épreuve. Chacun de ces tests comptera pour 20 % de la note globale.

Le **travail de recherche** comptera pour 30 % de la note globale. – Il s'agira de réaliser une synthèse sur une des thématiques abordées en salle de classe (voir p. 5). Ce travail devra s'appuyer sur la lecture d'au moins cinq (5) articles ou chapitres de livres parmi les titres apparaissant dans les diverses sections bibliographiques rattachées à ce plan de cours (p. 6 et suivantes). Les étudiant(e)s devront compléter un formulaire de mi-parcours qui comprendra un plan de travail et une bibliographie préliminaire. Les étudiant(e)s seront invités à discuter de leur démarche et des résultats attendus avec l'ensemble de la classe.

L'assiduité et la **participation** active seront récompensées et compteront pour 10% de la note globale. Les étudiants seront invités à compléter et signer un formulaire d'autoévaluation à cette fin. Cette évaluation sera basée sur la présence, la ponctualité, la prise de notes, les interventions orales et le respect des autres consignes et directives visant à favoriser l'attention et la participation en salle de classe.

6- Exigences des évaluations et autres directives

Il est à noter que 10 % des points seront alloués pour la maîtrise et la clarté de l'expression écrite et la qualité du français (orthographe, syntaxe, etc.) dans les tests et le travail écrit.

Veuillez vérifier les dates importantes qui se trouvent à la page 6 de ce plan de cours. Pour toute question concernant le choix du sujet, la méthodologie, la rédaction et les sources bibliographiques, n'hésitez pas à contacter le professeur ou même à prendre rendez-vous, s'il y a lieu.

Le travail écrit sera évalué selon une grille d'évaluation détaillée qui vous sera remise à l'avance en même temps que des directives supplémentaires pour vous guider dans la réalisation de ces travaux.

Normes de présentation : Les travaux doivent être rédigés selon les normes de présentation suivantes : plan en trois parties (introduction, développement et conclusion); traitement de texte selon une mise en page utilisant les caractères de taille 11 ou 12 (type Arial, Times ou Courrier), l'interligne 1,5 et des marges de 2,5cm. Il est recommandé de présenter les faits selon toutes les sources consultées avant de proposer une interprétation, exprimer une opinion ou conclure.

Retard dans la remise des travaux : Tout travail remis en retard résultera dans la perte de 5% du total à chaque jour suivant la date d'échéance pour ce travail. Toute personne se voyant dans l'impossibilité de présenter son travail dans les délais prescrits devra en informer le professeur le plus tôt possible et fournir un certificat médical ou une attestation appropriée pour justifier le retard. Tout travail non remis ou ne satisfaisant pas aux critères de base devra être repris selon les exigences du professeur.

Intégrité académique : Tout plagiat, copiage et fraude est une infraction passible d'un échec et de sanctions disciplinaires. Pour éviter ces sanctions il est recommandé de suivre la règle suivante : les citations courtes avec guillemets sont permises dans la mesure où les sources sont correctement citées. Il est fortement déconseillé de recopier intégralement de longues sections de

texte ou de notes de cours; il est préférable de reformuler les idées dans vos propres termes en utilisant un vocabulaire précis et en citant vos sources. Vos travaux écrits doivent être préparés individuellement et représenter le résultat d'un effort personnel mettant en jeu la capacité de créer du neuf à partir de documents existants. Le plagiat ou le copiage de textes ou de sections entières de documents sans indication des sources n'est pas accepté. De plus, il est entendu que vous ne devez pas représenter un travail soumis dans le cadre d'un autre cours et pour lequel vous avez déjà été évalué. Enfin, il est interdit de reprendre un travail préparé par une autre personne.

Directives au sujet des appareils électroniques

Aucun appareil cellulaire n'est permis en salle de classe. Les téléphones doivent être éteints et sauf avis contraire, la prise de photos est interdite. Les ordinateurs portables et les tablettes ne doivent servir qu'à la prise de notes.

7- Grille de notation

Pourcentage	Note alpha	Définition
90% - 100%	A+	Éloges bien mérités
85% - 89%	A	Exceptionnel
80% - 84%	A-	Excellent
75% - 79%	B+	Très bien
70% - 74%	B	Bien
65% - 69%	C+	Satisfaisant
60% - 64%	C	Suffisant
55% - 59%	D+	Passable
50% - 54%	D	Marginal
40% - 49%	E	Échec
0% - 39%	F	Échec

8 – Calendrier, aperçu thématique et dates importantes

- Veuillez noter que certaines thématiques pourraient être regroupées, si nécessaire.

DATE	THÈME
1e semaine	**Introduction, présentations mutuelles et plan de cours** **Partie 1 : Visions du monde, croyances et pratiques religieuses** 1.1 Anthropologie du domaine religieux 1.2 Spiritualité et perspectives autochtones en matière de religion 1.3 Animisme, chamanisme; importance des songes et des animaux 1.4 Croyances et pratiques : rituels, prières et cérémonies 1.5 Mythes, cultes et religions
1e et 2e semaines	**Partie 2 : Mythologie et traditions religieuses chez les Autochtones** 1.1 Les Innu ou Montagnais-Naskapi 1.2 Les Inuit 1.3 Les Hurons et les Iroquoiens 1.4 Les Amérindiens des Plaines 1.5 Liens entre les mythes et les cultes religieux
2e et 3e semaines	**Partie 3 : Christianisme et métissage religieux** 3.1 Impact et réception du catholicisme chez les Innu 3.2 Appropriation du christianisme chez les Inuit 3.3 Prophétisme et conversion chez les Hurons et les Iroquoiens 3.4 Prophétisme et poèmes religieux de Louis Riel 3.5 Synthèse comparative sur les mouvements religieux et la conversion
3e semaine	**Partie 4 : Spiritualité, croyances et pratiques contemporaines** 4.1 Cérémonies et pratiques contemporaines 4.2 Chant, danse et importance des songes 4.3 La *Danse du soleil* renaît de ses cendres 4.4 Spiritualité, thérapie et guérison 4.5 Mouvements sociaux, écologie et réconciliation **Récapitulation, synthèse et conclusion**

DATES IMPORTANTES	
1e semaine	Distribution de directives supplémentaires et d'une fiche pour la réalisation du travail de recherche, synthèse et réflexion à partir de plusieurs sources
1e semaine - vendredi	Test de lecture, synthèse et rédaction
2e semaine – mi-parcours	Les étudiants soumettent la fiche de recherche complétée
2e semaine - vendredi	Test de lecture, synthèse et rédaction
3e semaine - vendredi	Autoévaluation de la participation et test de lecture, synthèse et rédaction
Après la dernière rencontre en salle de classe et avant le 7 juin 2018	Les étudiants soumettent leur travail écrit

9- Livres ou recueils de la section « collection générale »

BARKWELL, L. L.M. DORION, A. HOURIE (eds.) 2006: *Metis Legacy II: Michif Culture, Heritage, and Folkways.* Saskatoon & Winnipeg: Gabriel Dumont Institute and Pemmican Publications. *Cf.* chapitre 2 :"Metis Mythology and Hero figures" et chapitre 17 "Metis Spirituality.

BONTE, Pierre et Michel IZARD (dir.), 2000 : *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, Presses Universitaires de France (1991). *Cf.* "Indiens d'Amérique du Nord", Inuit (Eskimo), Nord-est, Plaines, Subarctique, *cf.* également la section « Représentations du monde, religion » de l'index qui comprend 27 termes qui renvoient à autant d'articles (cf. p. 755).

CLÉMENT, D. 2014: *L'hôte maladroit : la matière du mythe.* Québec, Les Presses de l'Université Laval.

DICKASON, O.P., 1993: *Le Mythe du Sauvage*, Sillery, éditions du Septentrion.

HAMAYON, R., (dir.), 2003: *Chamanismes*. Paris, Quadrige/PUF.

LAUGRAND, F., 2000: "Les religions amérindiennes et inuites", p. 171-214, *in* Mathieu Boisvert (dir.), *Un monde de religions*, vol. 3, Montréal, Presses de l'Université du Québec.

LAUGRAND, F. B.et J. G. OOSTEN (dir.) 2007 : *La nature des esprits dans les cosmologies autochtones / Nature of Spirits in Aboriginal Cosmologies*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Mondes autochtones.

LAUGRAND, F. et J. G. OOSTEN, 2011. *La femme de la mer : Sedna dans le chamanisme et l'art inuit de l'Arctique de l'Est*. Montréal, Musée national des beaux-arts du Québec.

LEFEBVRE, M., 1974: *Tshakapesh: récits montagnais-naskapi*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles.

PEELMAN, A., 2004: *L'esprit est amérindien : quand la religion amérindienne rencontre le christianisme.* Montréal, QC, Canada : Médiaspaul.

PERRIN, M., 2005: *Le chamanisme*, Coll. Que sais-je? 2968, Paris, PUF.

POIRIER, J. (dir.) 1991. *Histoire des mœurs.* Vol. II Modes et modèles. Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard. *Cf.* chapitres « L'homme et la mort », « L'homme et la morale », « Histoire critique des pratiques superstitieuses…» et « Histoire de la pensée symbolique ».

RIVIÈRE, C. 2008. *Socio-anthropologie des religions.* 2e édition, Paris, Armand Colin Éditeur.

ROUTHIER, G. et F. LAUGRAND (dir.) 2002 : *L'espace missionnaire : Lieu d'innovation et de rencontre interculturelle*". Karthala, Paris et Presses de l'Université Laval, Québec.

SAVARD, R., 1974: *Carcajou et le sens du monde, récits montagnais-naskapi*. Québec, Éditeur officiel du Québec, 3e édition.

SIOUI, G. E. 1999 : Pour une histoire amérindienne de l'Amérique : Essai sur les fondements d'une morale sociale. *Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval /L'Harmattan.*

STURTEVANT, William C. (ed.) 1978- : *Handbook of North American Indians*. 17 vol. Washington, Smithsonian Institution Press.

VIAU, R., 2000 : *Enfants du néant et mangeurs d'âmes: Guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal.

10- Périodiques et revues numériques

- *Anthropologie et sociétés*
- *Canadian Journal of Native Studies*
- *Études/Inuit/Studies*
- *L'Ethnographie*
- *Globe, Revue internationale d'études québécoises*
- *L'Homme*
- *Journal de la Société des Américanistes*
- *Recherches amérindiennes au Québec*
- *Studies in Religion/Sciences religieuses*

Veuillez noter que la plupart de ces périodiques sont disponibles en version électronique dans la section « revues numériques » ou encore dans la base de données « Érudit» de la bibliothèque; la

plateforme « Érudit » se trouve également sur Internet en libre accès (*cf.* www.erudit.org), mais sa collection n'est pas aussi complète que celle que vous trouverez dans la base de données.

Numéros thématiques

Anthropologie et Sociétés, 1998: 22,2, Médiations chamaniques
— 1994: 18,2, Rêver la culture
— 1992: 16,3, Autochtones et pouvoirs.
— 1991: 15,1, La rencontre des deux mondes.

Recherches amérindiennes au Québec, Volume 38, numéro 2-3, 2008 « Traditions et transformations rituelles », sous la direction de Frédéric Laugrand et Denys Delâge.

***

FOLK 2126 FL – LE CONTE POPULAIRE

PLAN DE COURS

Session	: Printemps 2018
Horaire	: Lundi au jeudi, 9h00 à 12h00
Local	: À déterminer
Professeur	: Crina Bud

1 – Description

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant découvre les différents genres de contes et leur caractère international : conte d'animaux, conte merveilleux, nouvelle, la randonnée. Elle ou il étudie aussi l'histoire et les particularités du conte français, ainsi que de la transmission et le style oral. On y aborde également les principaux thèmes du répertoire canadien-français avec insistance sur des versions recueillies en Ontario français. De plus, on y traite des fonctions sociales et pédagogiques du conte.

2 – Thèmes abordés

La classification thématique du conte populaire
Contes d'animaux
Contes merveilleux
Contes religieux
Contes dans le monde contemporain
La génération Harry Potter : réappropriation des comptes et thématiques classiques dans les films contemporains (Harry Potter, Seigneur des Anneaux, Cinderella, La Belle et la bête, Malé-fique, etc.)
Contes de l'ogre ou du Diable dupé
Contes facétieux et anecdotes
Contes formulaires

Le conte dans une perspective sociologique - inscription dans le contexte social
Les codes culturels et le langage du conte. Les enjeux de la sémiotique culturelle
L'approche anthropologique
Les dimensions ethnographiques
La pratique du conte : raconter, performer, socialiser
"La fabrication de l'humain" par le truchement du conte. Valeur pédagogique, de socialisation et thérapeutique.
Le conte francophone
Raconter la migration : expérience migratoire et perspectives autochtones canadiennes
Raconter l'Ontario francophone
Les spectacles vivants, d'hier à aujourd'hui.
Les métamorphoses contemporaines du conte traditionnel

3 – Objectifs et résultats d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant.e doit être capable:

- Se familiariser avec le conte, traditionnel et moderne, ses formes, structures et fonctions et sa taxonomie;
- De décrire les principales approches théoriques et perspectives interprétatives du conte;
- D'identifier les caractéristiques des contes francophones canadiens et valoriser le patrimoine culturel de diverses communautés;
- D'interpréter les adaptations du conte populaire aux réalités du monde contemporain.
- D'identifier les changements majeurs dans le contenu, le message et la fonction du compte induits par les nouvelles technologies (le perfectionnement des moyens de production des effets spéciaux, de l'atmosphère magique, etc.).
- De faire des analyses des contes traditionnels et contemporains, en utilisant les outils théoriques et méthodologiques appris en classe.
- De s'interroger sur la valeur pédagogique du conte, mais aussi sur les stéréotypes que ce genre littéraire peut contenir et transmettre (juste penser à Maléfique où le clivage traditionnel mal/bien est inversé : la reine impitoyable n'est pas si méchante que ça ; tout est relatif et dépend du regard qu'on pose sur les faits).

4 – Évaluations

Participation ……10 %
Fiches de lecture…… 20 %
Présentation en salle de classe ..... …… 20 %
Travail de recherche……. 20 %
Examen final…… 30 %
Total…… 100 points

5- Bibliographie:

Belmont, Nicole (1999) *Poétique du conte. Essai sur le conte de tradition orale,* Paris: Gallimard

Calame Claude, Kilani Mondler (Sous la direction de) (1999) *La fabrication de l'humain dans les cultures et en anthropologie : [colloque, 15-16 décembre 1997, Université de Lausanne]*

Courtés, Joseph (1986) *Le conte populaire: poétique et mythologie,* Paris: PUF.

Jean, Georges (1990) *Le pouvoir des contes,* Paris: Casterman Tournai.

Landry, Tristan (2005) *La mémoire du conte folklorique de l'oral* à *l'écrit,* Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Lebarbier, Micheline (2000) « Les dires du conte. L'exemple de quelques contes facétieux roumains ", dans Bertrand Masquelier et Jean-Louis Siran (diL), *Pour une anthropologie de l'interlocution. Rhétoriques du quotidien,* Paris: L'Harmattan.

Mathieu, Pierre (1992) *D'Est en Ouest : légendes et contes canadiens*, Saint-Boniface (Manitoba), Éditions des Plaines.

Salmon, Christian (2007) *Storytelling, la machine* à *fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris: La Découverte.

Scott, Marc (2015) *Légendes autochtones*, Plantagenet (Ontario), Les Éditions du Chardon Bleu.

Simonsen, Michèle (1984) *Le conte populaire*, Presses Universitaires de France.

Julie St-Pierre (2011) Le conte en contexte: ethnographie de la pratique du conte en famille dans le Québec contemporain, Thèse doctorale,Université du Québec à Montréal

Velay-Vallantin, Catherine (1992) *L'histoire des contes*, Paris: Fayard.

Valière, Michel (2005) *Le conte populaire. Approche socio-anthropologique*, Paris, Armand Colin.

***

B - Affiche promotionnelle

9. Dépliant promotionnel

3 CRÉDITS EN 3 SEMAINES!

PRINTEMPS 2018

À L'UNIVERSITÉ DE SUDBURY

Cours en blocs offerts du 30 AVRIL au 17 MAI 2018

Qu'est-ce qu'un cours en bloc?

Un cours est offert en bloc lorsqu'il est donné sur une période plus courte que le semestre traditionnel. Dans ce cas, sur une période de trois semaines. Le tout est condensé pour mieux s'insérer dans les horaires d'été. Les étudiants pourront choisir parmi les cours suivants, offerts en un bloc de 3 semaines, du 30 avril au 17 mai 2018 :

1 ETAM 2286FL 01 : LA RELIGION DES AUTOCHTONES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

du lundi au jeudi, de 13h à 16h

Une introduction aux fondements philosophiques et religieux : perception du monde (les Ojibwés, le chaman, et le fripon divin), la signification du cercle, le rapport entre l'humanité et la nature, et le concept de l'âme. On examine aussi comment la transmission orale et la connaissance du sacré jouent un rôle essentiel dans la vie des autochtones et dans leur volonté de maintenir leurs modes de vie.

2 FOLK 2126 FL 01 : LE CONTE POPULAIRE

du lundi au jeudi, de 9h à 12h

Études des différents genres et leur caractère international: conte d'animaux, conte merveilleux, nouvelle, fabliau, randonnée. Histoire et particularités du conte français. La transmission et le style oral. Illustration des principaux thèmes du répertoire canadien-français avec insistance sur des versions recueillies en Ontario français.

UNIVERSITÉ de SUDBURY
UNIVERSITY of SUDBURY

SINCE/DEPUIS 1913

Viens créer ton avenir

705-673-5661 www.usudbury.ca

Membre de la Fédération Laurentienne

RECONNAISSANCE DES CRÉDITS

Tout étudiant inscrit à un des programmes suivants à l'Université Saint-Paul, et qui complète avec succès un ou les deux cours offerts, se verra reconnaître les crédits suivants :

COURS DE L'UNIVERSITÉ DE SUDBURY	PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL – COURS EN ÉQUIVALENCE			
	B.A. en études de conflits	B.A. en relations humaines et spiritualité	B.A. en éthique publique	B.A. en communications sociales
ETAM 2286 FL – La religion des autochtones de l'Amérique du Nord	*ECS2526 Peuples autochtones et conflits**	*IPA2524 Thèmes particuliers en relations humaines et spiritualité I **	*PHI2711 Thèmes choisis en philosophie politique I**	*ISC2737 Questions spéciales 1 en communications sociales**
FOLK2126 FL – Le conte populaire	*cours au choix*	*cours au choix*	*cours au choix*	*cours au choix*

Dans le cas où l'étudiant détient déjà le cours équivalent, les crédits seront comptés comme cours au choix.

FRAIS (ÉTÉ 2018)

- **Frais d'admission : 61,00$**
- **Droits de scolarité et frais accessoires obligatoires : 647,30 $ + 20,55 $**

L'étudiant est responsable de payer les frais de scolarité et frais accessoires obligatoires. L'Université de Sudbury facilitera l'obtention de la demande du relevé de notes, aux frais de l'étudiant.

LOGEMENT EN RÉSIDENCE

Les étudiants provenant de l'Université Saint-Paul auront la possibilité de logement à la résidence Lucien-Matte de l'Université de Sudbury, à un coût réduit :

- **Chambre simple : 50 $ par soir**
- **Chambre double : 80 $ par soir (40$/pers. pour deux pers.)**

Les frais incluent le stationnement pour un véhicule, la literie (drap, couverture et l'oreiller), l'internet à câble, et le câble de télé dans la chambre. L'étudiant(e) aura aussi accès à une cuisine avec réfrigérateur, ainsi qu'aux salles communautaires de la résidence (salles d'études, buanderie, salle sociale, équipement de gymnase, etc.).

Information et inscription : Veuillez remplir le formulaire d'inscription au site web : www.usudbury.ca
Date limite pour s'inscrire : le 20 avril 2018

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Janelle Lemieux au 705-673-5661, poste 305 ou jx1_lemieux@usudbury.ca ou visitez notre site web : www.usudbury.ca

UNIVERSITÉ de SUDBURY
UNIVERSITY of SUDBURY
SINCE/DEPUIS 1913
Viens créer ton avenir
705-673-5661 www.usudbury.ca
Membre de la Fédération Laurentienne

PROTOCOLE D'ENTENTE

entre

UNIVERSITÉ DE SUDBURY
(membre de la fédération Laurentienne)

et

UNIVERSITÉ SAINT-PAUL
(fédérée à l'Université d'Ottawa)

et

UNIVERSITÉ YORK - CAMPUS GLENDON
(campus fédéré à l'Université York)

L'Université de Sudbury, l'Université Saint-Paul et l'Université York – Campus Glendon s'engagent à encourager l'excellence en apprentissage, à assurer des possibilités de formation et accroître l'accès aux programmes d'études postsecondaires en français, y compris la mobilité entre les établissements.

En reconnaissance de ce protocole, les parties conviennent que les étudiants en provenance de l'Université Saint-Paul et de l'Université York – Campus Glendon, ont la possibilité de suivre deux cours offerts par l'Université de Sudbury en format « bloc » et d'obtenir une reconnaissance de crédits de leurs institutions respectives.

1) Cours offerts

Les cours suivants feront partie du projet :

ETAM 2286 FL : La religion des autochtones de l'Amérique du Nord (3 cr.)
Une introduction aux fondements philosophiques et religieux : perception du monde (les Ojibwés, le chaman, et le fripon divin), la signification du cercle, le rapport entre l'humanité et la nature et le concept

de l'âme. On examine aussi comment la transmission orale et la connaissance du sacré jouent un rôle essentiel dans la vie des autochtones et dans leur volonté de maintenir leurs modes de vie.

FOLK 2126 FL 01 - Le conte populaire (3 cr.)
Études des différents genres et leur caractère international : conte d'animaux, conte merveilleux, nouvelle, fabliau, randonnée. Histoire et particularités du conte français. La transmission et le style oral. Illustration des principaux thèmes du répertoire canadien-français avec insistance sur des versions recueillies en Ontario français.

2) Nombre de crédits reconnus

Tout étudiant inscrit à un des programmes suivants à l'Université Saint-Paul et à l'Université York – Campus Glendon, et qui complète avec succès un ou les deux cours offerts se verra reconnaître les crédits suivants :

Cours de l'Université de Sudbury	**Programmes de l'Université Saint-Paul – cours en équivalence**			
	B.A. en études de conflits	B.A. en relations humaines et spiritualité	B.A. en éthique publique	B.A. en communications sociales
ETAM 2286 FL La religion des autochtones de l'Amérique du Nord	Équivalent : ECS2526 Peuples autochtones et conflits*	Équivalent : IPA2524 Thèmes particuliers en relations humaines et spiritualité I *	Équivalent : PHI2711 Thèmes choisis en philosophie politique I*	Équivalent : ISC2737 Questions spéciales 1 en communications sociales*
FOLK2126 FL Le conte populaire	cours au choix	cours au choix	cours au choix	cours au choix

**Dans le cas où l'étudiant détient déjà le cours équivalent, les crédits seront comptés comme cours au choix.*

Cours de l'Université de Sudbury	**Programmes de l'Université York - Campus Glendon – cours en équivalence**	
	B.A. international en études canadiennes	B.A en Études françaises
ETAM 2286 La religion des autochtones de l'Amérique du Nord	Équivalent : CDNS 3100 : Travaux individuels en études canadiennes	
FOLK2126 Le conte populaire		Équivalent : FRAN 3605 : Contes, légendes et nouvelles de langue française au Canada*

**À confirmer.*

3) Processus d’inscription

Pour s’inscrire, tout étudiant en provenance de l’Université Saint-Paul et de l’Université York – Campus Glendon doit obtenir une lettre de permission de son institution.

Cette lettre de permission devra par la suite être acheminée à l’Université de Sudbury qui assurera les prochaines étapes pour l’inscription au cours.

4) Administration et gestion de l'entente (assurance de la qualité)

L'administration de cette entente relève des représentants de l'Université de Sudbury, de l’Université Saint-Paul et de l’Université York – Campus Glendon. Les administrateurs sont responsables de régler les questions et les conflits qui peuvent survenir conformément à l'article 8 de cette entente.

5) Aspects financiers

I. Les parties conviennent que les droits de scolarité appartiennent à l'établissement qui offre les cours.

II. Les parties conviennent que toute publicité ou activité de marketing est la responsabilité de l'établissement qui entreprend la publicité ou le marketing.

6) Durée de l'entente

La durée de cette entente sera de trois (3) ans et sera en vigueur à compter de la date de signature.

Au début de la troisième année, les administrateurs concernés des universités compléteront une révision de cette entente.

7) Résiliation de l'entente

L'une des parties peut mettre fin à cette entente en fournissant à l'autre partie un avis écrit de résiliation de cent-vingt (120) jours. L'entente est alors résiliée de plein droit et est réputée résiliée à la date indiquée dans l'avis.

Cette entente n'a pas pour effet de faire de l'une ou de l'autre partie l'agente de l'autre partie, sa représentante légale, sa partenaire d’entreprise, son associée, employée ou préposée. Elle ne crée aucune relation fiduciaire ou mandataire entre les parties.

Chacune des parties reconnaît qu'elle n'a aucune autorité pour assumer ou créer quelque obligation que ce soit, expresse ou implicite, au nom de l'autre partie, sauf et strictement pour ce qui est expressément prévu par cette entente. Chacune des parties reconnaît également qu'elle n'a aucune autorité pour lier l'autre partie de quelque manière que ce soit, ni pour engager la responsabilité de l'autre partie.

8) Règlement des différends

Tout désaccord entre les parties au sujet de l'interprétation, de l'application ou de l'administration de cette entente ou tout défaut des parties de s'entendre lorsqu'une entente est nécessaire, désignés globalement ici de « différends », doit être tranché conformément aux dispositions du présent article. Cependant, la décision d'une partie de résilier l'entente selon l'article 7 ne constitue pas un différend aux fins de l'article 8.

Les parties feront tous les efforts raisonnables pour régler le différend rapidement et à l'amiable par voie de médiations ou autrement.

Si le différend ne peut être réglé dans un délai raisonnable, ce différend doit être soumis à l'arbitrage d'un seul arbitre conformément aux dispositions suivantes:

I. La partie qui désire l'arbitrage fait parvenir aux autres parties un avis d'arbitrage;

II. Les parties doivent conjointement désigner un arbitre acceptable pour les parties dans les dix (10) jours ouvrables suivant l'envoi de l'avis d'arbitrage;

III. Si les parties ne s'entendent pas sur le choix d'un arbitre dans ce délai de dix (10) jours ouvrables, un arbitre doit être désigné par un juge de la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario de la ville du Grand Sudbury;

IV. Les séances d'arbitrage se tiennent à la ville du Grand Sudbury;

V. L'arbitre a le pouvoir de déterminer sa propre procédure et peut rendre sa décision par écrit ou selon toute autre forme qu'elle ou il choisit;

VI. Chaque partie paie la moitié des frais d'arbitrage;

VII. La décision de l'arbitre est finale et sans appel et lie les parties.

9) Droit applicable

La présente entente doit être interprétée conformément au droit applicable dans la province de l'Ontario.

10) Intégralité de l'entente

Les parties conviennent que la présente entente contient l'énoncé intégral et unique de l'entente intervenue entre elles relativement à l'offre de cours. Elle remplace et met fin à toute représentation, négociation ou proposition antérieure relativement à l'objet de la présente.

En considération de quoi, les parties au présent contrat ont signé ce contrat aux dates et lieux indiqués.

Sophie Bouffard — Date
Rectrice et vice-chancelière
Université de Sudbury

Chantal Beauvais — Date
Rectrice
Université Saint-Paul

Donald Ipperciel — Date
Principal
Campus Glendon - Université York